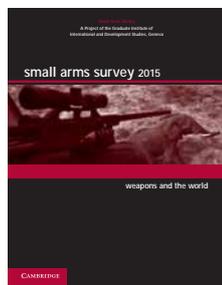


# Small Arms Survey 2015

## LES ARMES ET LA PLANÈTE



Cette édition 2015 du *Small Arms Survey* explore le rôle des armes et de la violence armée dans l'appropriation de la faune sauvage et des richesses minérales de la planète par l'espèce humaine – en Afrique où le braconnage des éléphants et des rhinocéros devient une activité militarisée et à proximité de différents sites d'extraction dans le monde entier. Ce rapport analyse l'actualité du processus des Nations unies sur les armes légères et l'évolution récente de l'activité des plus gros pays importateurs et exportateurs d'armes. Mais il propose également une évaluation de l'impact des progrès technologiques récents sur le marquage, la conservation des données et le traçage des armes, une analyse des flux d'armes légères vers l'Égypte, la Libye et la Syrie avant et après le « printemps arabe » et enfin l'étude d'une initiative relative à la gestion des stocks en Europe du Sud-Est. La section « acteurs armés » apporte un éclairage nouveau sur les armes

et les munitions utilisées par les insurgés dans le Nord du Mali, sur le déclin des Forces démocratiques de libération du Rwanda et sur l'utilisation par des entreprises privées d'arsenaux flottants dans l'Océan Indien. Enfin, cette édition analyse les circonstances qui conduisent les jeunes du Burundi à adopter des stratégies d'adaptation très risquées.

Le *Small Arms Survey* est une publication annuelle élaborée par une équipe de recherche basée à Genève, en Suisse, et par un réseau mondial de chercheur-se-s locaux. Il est progressivement devenu une ressource vitale pour les décideur-e-s politiques, les diplomates et les organisations non gouvernementales qui y puisent des analyses de l'actualité des questions relatives aux armes légères et aux stratégies visant à lutter contre la violence armée.

Paula Kahumbu, directrice générale de WildlifeDirect, évoque cette édition 2015 en ces termes élogieux :

« Je recommande la lecture du *Small Arms Survey 2015 : les armes et la planète* parce qu'il apporte de nombreux éclairages sur le lien qui unit les armes à feu et la criminalité liée aux espèces sauvages ainsi que sur d'autres questions judiciaires relatives aux armes légères. Cette édition sera sans aucun doute d'un grand intérêt pour celles et ceux qui œuvrent à la protection de notre patrimoine naturel ainsi que pour les personnes qui luttent pour limiter le nombre d'armes en circulation, pour la paix et pour la sécurité. »

### Principales conclusions

#### Le braconnage en Afrique

- Pour répondre à la demande toujours importante en ivoire et en corne de rhinocéros, certains braconniers adoptent des approches de plus en plus militarisées. Ils utilisent des armes de guerre et des tactiques plus agressives.
- L'identification, l'enregistrement et le traçage des armes à feu et munitions récupérées sur les sites de braconnage ne sont pas systématiques, alors même que l'on pourrait recourir à ces techniques pour repérer les sources d'approvisionnement et les itinéraires de contrebande des braconniers.
- Si certains membres des forces armées gouvernementales ont été soupçonnés de braconnage, les opérations de braconnage à grande échelle visant les éléphants sont le fait de groupes armés.
- Les troupeaux d'éléphants et les rhinocéros sont également la cible de petits groupes de braconniers qui, au fil du temps, tuent des quantités considérables d'animaux dans les aires de répartitions où leurs populations sont denses.
- À défaut d'une diminution importante de la demande en ivoire et en corne de rhinocéros, les mesures visant à décourager les braconniers pourront éventuellement perturber les activités de ces derniers, mais elles n'y mettront jamais un terme.

#### Urbanisation des marges et exploitation des gisements

- Les activités liées au contrôle et à la protection des ressources extraites attirent souvent vers les sites miniers eux-mêmes, mais aussi vers leur zone de service urbaine en rapide expansion, différentes sortes d'acteurs armés, parmi lesquelles des forces de sécurité et des groupes de nature prédatrice.
- L'urbanisation soudaine des environs des sites d'extraction se double rarement d'un développement adéquat des services publics, notamment en matière de sécurité. Les services de ce type sont donc confiés à des fournisseurs non étatiques, et notamment à des entreprises de sécurité privées et à des équipes de protection.
- L'urbanisation des marges peut avoir pour conséquence l'apparition des phénomènes suivants : des conflits relatifs au contrôle des terres et des gisements miniers ; des mouvements sociaux et de l'insécurité causés par un contexte socioéconomique et environnemental précaire ; et enfin des tensions, parfois violentes, qui naissent du déclin de la production et des programmes étatiques d'assainissement et de rénovation qui suivent l'abandon des activités extractives.

### **Actualité du processus des Nations unies et progrès technologiques dans la conception des armes**

- Après des mois d'intense activité diplomatique, la Cinquième Réunion biennale des États (RBE5) a donné naissance à un document final qui rassemble des mesures pratiques relatives à la mise en application du PoA dans les domaines débattus par les États (la gestion des stocks, le marquage, la conservation des données, le traçage et enfin la coopération et l'assistance internationales).
- Ce document final s'appuie sur les résultats des précédentes réunions pour, entre autres, encourager la participation des femmes aux processus relatifs au PoA, souligner l'importance de la sécurité des stocks et du traçage des armes pendant et après les conflits et mettre l'accent sur le caractère indispensable de la formation pour renforcer durablement les compétences nécessaires à la mise en œuvre du PoA.
- Dans le but de réduire les risques de détournement, le texte du document final encourage également les échanges d'informations, dont les résultats des processus de traçage, et la mise en œuvre d'une solide gestion des stocks.
- La nature des armes modulaires rend plus difficile leur identification unique, une caractéristique pourtant indispensable à leur traçage. L'identification d'un « composant de contrôle » propre à ces armes pourrait être une solution politique à ce problème.
- Il est plus difficile d'apposer un marquage durable – et conforme aux recommandations de l'ITI – sur les armes en polymère que sur les armes en métal. Il sera nécessaire d'édicter des directives politiques relatives aux méthodes de marquage applicables aux armes à feu en polymère ainsi qu'à la profondeur et à l'emplacement de ces marquages.
- Les normes nationales et internationales en vigueur sont globalement adaptées au contrôle des armes à feu imprimées en 3D, mais leur application est plus complexe dans ce cas. En outre, les gouvernements ont indéniablement intérêt à se préparer à l'arrivée sur leur territoire d'armes à feu imprimées en 3D parfaitement fonctionnelles qui auront l'avantage de pouvoir être produites facilement et à moindre coût.

### **Les transferts autorisés d'armes légères, le « printemps arabe » et la transparence**

- Selon les données fournies par la Base de données des Nations unies sur les statistiques du commerce des produits de base (UN Comtrade), les principaux pays exportateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont les exportations annuelles dépassent les 100 millions de dollars US) étaient, en 2012 et par ordre décroissant, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, l'Autriche, la Corée du Sud, la Fédération de Russie, la Chine, la Belgique, la République tchèque, la Turquie, la Norvège et le Japon.
- Selon les données douanières disponibles, les principaux pays importateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont les importations annuelles dépassent les 100 millions de dollars US) étaient, en 2012 et par ordre décroissant, les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Australie, la France, le Royaume-Uni, la Thaïlande et l'Indonésie.
- Toujours selon les statistiques douanières, les cinq principaux exportateurs d'armes légères (par ordre décroissant) étaient, entre 2001 et 2012, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil et l'Autriche. Ces mêmes données confirment la première place des États-Unis dans le classement des pays importateurs d'armes légères entre 2001 et 2012. Les quatre pays suivants dans ce classement, et sur la même période, sont le Canada, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.
- Les éléments attestant de l'éventuelle influence du « printemps arabe » sur les politiques menées par les principaux pays exportateurs d'armes vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont peu nombreux.
- Malgré les risques de mauvais usage ou de détournement, des pays exportateurs d'armes légères ont autorisé le transfert d'armes légères à des groupes armés non étatiques enclins à lutter contre les groupes extrémistes.
- Les échanges de données relatives aux transferts d'armes légères qui s'effectuent entre gouvernements au niveau régional ne permettent pas de diffuser des informations transparentes auprès de l'opinion publique. En revanche, les instruments régionaux portant sur des catégories plus vastes d'armes classiques rendent leurs rapports annuels publics.

### **La gestion des stocks en Europe du Sud-Est et l'Approche régionale visant à réduire les stocks (RASR)**

- La mauvaise gestion des stocks de munitions reste un problème considérable dans la plus grande partie de l'Europe du Sud-Est.
- Si les explosions accidentelles dans les sites de stockage de munitions sont un problème de niveau mondial, elles sont particulièrement fréquentes en Europe du Sud-Est, dans les infrastructures aussi bien étatiques que non étatiques.
- Les ventes et les dons sont restés les principales formes d'élimination des excédents de stock. Les États participants à la RASR n'opteront pour la destruction de leurs excédents de stock que si leur valeur marchande s'avère médiocre.
- La destruction des armes et des munitions en excédent est un processus financé essentiellement par des bailleurs de fonds et mis en œuvre sous leur impulsion.
- La coopération régionale dans le domaine du transport et de la démilitarisation est freinée par un certain nombre de contraintes politiques, réglementaires et commerciales.
- En collaboration avec d'autres acteurs de ce domaine, les États de la RASR tentent de renforcer, d'harmoniser et de standardiser la base de connaissances disponibles sur la gestion des stocks en mettant en place un système régional de formation technique.

### **L'armement des insurgés dans le Nord du Mali**

- Les groupes armés du Nord du Mali sont mieux équipés maintenant qu'ils ne l'étaient il y a dix ans et disposent désormais d'armes de gros calibre. Le fait que les djihadistes disposent de systèmes portatifs de défense anti-aérienne (MANPAD) est préoccupant, même si l'on estime que ces armes sont pour la plupart inutilisables.

- Les armes et munitions utilisées par les insurgés ont été pour l'essentiel fabriquées en Union soviétique et en Chine pendant la guerre froide. Mais ces groupes disposent également de matériel fabriqué plus récemment, notamment en Bulgarie et en Chine.
- Il semble que les groupes armés aient constitué l'essentiel de leur stock en détournant les armes des arsenaux de l'armée malienne. Toutefois, une partie non négligeable de leur armement provient des stocks libyens, notamment les armes de gros calibres récemment acquises.
- Le comportement violent des djihadistes est une menace toujours d'actualité dans le Nord du Mali.

### **Le déclin des FDLR-FOCA**

- Les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ont mis en place des institutions et des procédures pseudo-étatiques pour contrôler leur territoire et les camps de réfugiés en République démocratique du Congo (RDC). Le groupe a également donné à sa branche armée, les Forces combattantes Abacunguzi, une structure similaire à celle d'une armée régulière. Ces solides mécanismes de contrôle organisationnel ne sont pas exceptionnels. Ils étaient en outre indispensables aux FDLR-FOCA qui souhaitaient générer des revenus, recruter de nouveaux combattants et mener des opérations militaires.
- La cohésion interne des FDLR-FOCA a beaucoup souffert des conséquences de certaines interventions externes, notamment les opérations militaires qui ont visé le groupe entre 2009 et 2011 et le programme de démobilisation des Nations unies. Ces interventions ont accéléré leur déclin.
- Si l'actuel état de faiblesse des FDLR-FOCA est une occasion à saisir pour renforcer la paix dans la région, il convient de noter que les combattants encore actifs du groupe se dissimulent parmi la population civile, mettant cette dernière en danger en cas de future attaque militaire.

### **Les arsenaux flottants de l'Océan Indien**

- Le nombre d'ESP maritimes enregistrées est passé de 56 en 2010, l'année de l'établissement officiel du Code de conduite international des entreprises de sécurité privées, à plus de 400 en 2014, lesquelles sont basées dans plus de 65 pays.
- Il n'existe pas de registre public des arsenaux flottants, mais cette recherche montre qu'une trentaine de navires reconvertis en arsenaux ont été actifs dans la ZHR pendant l'année 2014. Certains arsenaux flottants peuvent contenir approximativement 1 000 armes à feu avec leurs munitions.
- La sécurité et le stockage à bord des arsenaux flottants ne sont régis par aucune norme internationale et les pratiques mises en œuvre à leur bord sont très variables.
- Il est à craindre que les nouveaux acteurs de ce marché tentent de conquérir les parts de marchés de leurs concurrents en réduisant drastiquement leurs coûts et en négligeant la sécurité de leurs arsenaux.
- Les gouvernements déclarent officiellement qu'aucune arme appartenant à une ESP maritime ou stockée dans un arsenal flottant n'a jamais été détournée. Mais, selon certains renseignements factuels fournis par des ESP maritimes utilisatrices des services des arsenaux flottants, il semble que certaines transactions – comme le transfert d'armes et de munitions entre différentes ESP – soient effectuées en violation des conditions définies par les dispositions des licences d'exportation.

### **La jeunesse burundaise**

- Au Burundi, la menace que représente l'implication de la jeunesse du pays dans des actes de violence armée est toujours préoccupante. Cette situation perdure du fait de l'omniprésence de la pauvreté, des nombreux différends fonciers, des stratégies d'embrigadement des partis politiques et de la présence encore d'actualité des armes utilisées pendant la guerre civile.
- Il n'existe que peu de données sur l'utilisation des armes à feu au Burundi. Cependant, de nouveaux mécanismes de suivi laissent penser que plus d'un tiers des actes de violence armée sont commis à l'aide d'armes légères et de grenades.
- Les principaux projets élaborés par l'aide internationale pour reconstruire le pays après le conflit ont le plus souvent omis d'apporter le soutien nécessaire aux jeunes du pays, négligeant le fait qu'ils et elles sont les personnes les plus susceptibles de sombrer dans la violence armée.
- La vie politique locale et nationale, fondée sur l'opposition entre partis politiques, a contribué à créer un terrain propice à l'existence et à la perpétuation de la violence juvénile.
- Pour beaucoup de ces jeunes, la stratégie d'adaptation la plus accessible et la plus efficace consiste à rejoindre les sections jeunesse des partis politiques, même si cette option comporte des risques importants à long terme.

### **Pour plus d'informations :**

Small Arms Survey, Maison de la Paix, Chemin Eugène-Rigot 2E, 1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777 • f +41 22 732 2738 • e sas@smallarmssurvey.org • w www.smallarmssurvey.org

Date de publication : juin 2015 • Livre de poche : ISBN 978-1-107-69067-7 • Livre relié : ISBN 978-1-107-04198-1

**Vous pouvez vous procurer des exemplaires et copies électroniques de cette publication sur [www.cambridge.org](http://www.cambridge.org) et sur les sites de librairie en ligne, notamment [www.amazon.com](http://www.amazon.com). Exemplaires de presse disponibles sur demande.**